



COURRIER

FAITES-LE SAVOIR

Adressez vos courriers
au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11

Les manuscrits et documents non utilisés
ne sont pas restitués.

DROITS DE RÉPONSE

Enquête Santé nature innovation

À la suite de l'article « Santé nature innovation: de bien curieux remèdes », publié dans le n° 565 de *Que Choisir* (janvier 2018), nous avons reçu des droits de réponse que la loi nous impose de publier.

ASSOCIATION POLLINIS

« L'article (NDLR, en fait un encadré publié dans l'article évoqué ci-dessus) "La famille Laarman: les belles causes font ses beaux profits" insinue que Pollinis vendrait les adresses mails de ses sympathisants et de signataires de ses pétitions. Cette allégation est fautive, et repose uniquement sur des rumeurs infondées et malveillantes qui circulent sur Internet. Sans avoir cherché ni à les vérifier ni à nous contacter, les auteurs perpétuent ici un amalgame insidieux entre différents membres d'une même famille à laquelle appartient notre délégué général, Nicolas Laarman, cofondateur de Pollinis. Pollinis n'a pourtant aucun lien financier ou idéologique avec les associations mentionnées et leurs fondateurs, Vincent et François Laarman (décédé trois ans avant la fondation de Pollinis). Pollinis est une association loi 1901, indépendante et sans but lucratif, qui agit à travers ses pôles études, plaidoyers et projets pour la protection des abeilles domestiques et sauvages, et une agriculture respectueuse de tous les pollinisateurs. Contrairement à ce que dit l'article, toutes nos actions de terrain, nos campagnes et nos partenariats sont décrits sur notre site, nos bulletins de liaison, nos communiqués de presse... Comme toutes les grandes associations, Pollinis fait appel à des prestataires pour garantir à ses sympathisants – plus d'1,2 million à ce jour – un hébergement sécurisé de leurs coordonnées, qui sont automatiquement cryptées et régulièrement sauvegardées, en conformité avec la réglementation de la Cnil. Mais ces derniers

ne sont pas propriétaires de ces fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Nos comptes, également consultables en ligne, sont contrôlés par un commissaire aux comptes et attestent que l'association n'est engagée dans aucune activité commerciale, comme la revente de fichiers: les dons des particuliers qui soutiennent nos actions sont notre unique source de revenu. Ce modèle nous garantit une indépendance absolue vis-à-vis de tout pouvoir politique ou économique. Il implique aussi une parfaite honnêteté et transparence de notre part. »

CLÉMENT RÉMY, PRÉSIDENT DE POLLINIS

Q C Pollinis n'est ni partenaire de l'Union nationale de l'apiculture française, ni associée à des travaux académiques sur les abeilles. Ses comptes 2016 font ressortir un excédent de 117 514 € sur un total de bilan de 372 763 €, ce qui laisse penser que Pollinis est en panne de projet à financer, situation inhabituelle dans le monde associatif ordinaire. Elle soutient des initiatives sympathiques mais anecdotiques (des microjardins à Villejuif, par exemple). L'association revendique une influence que rien n'étaye, avec des assertions telles que: « Pollinis a obtenu l'intégration des amendements en faveur d'une interdiction totale des pesticides néonicotinoïdes au niveau européen. » Or, le débat en Europe sur les néonicotinoïdes a commencé bien avant 2012, date de création de Pollinis. ♦

SAUVEGARDE RETRAITES

« Sauvegarde Retraites est une association indépendante dirigée par des bénévoles depuis sa création. Il est en conséquence étonnant que Sauvegarde Retraites soit citée dans l'encadré dont le titre est: « Les belles causes font ses beaux profits », en page 51 du mensuel de janvier 2018, encadré qui s'insère dans l'article intitulé « De bien curieux remèdes », commençant en page 49 et finissant en page 51. Sauvegarde Retraites dénonce l'amalgame infondé dont elle fait l'objet. »

JEANNINE FERRON,
PRÉSIDENTE DE SAUVEGARDE RETRAITES

Q C Créée par François Laarman (décédé en 2009), Sauvegarde retraites se présente comme un groupe de pression pour une saine gestion du système de retraite, ce qui est louable. Problème: ses comptes 2016 montrent que Sauvegarde retraites thésaurise dans des proportions importantes, ayant accumulé depuis sa création en 1999 un patrimoine immobilier de 1,3 million d'euros avant amortissement, 1,7 million de valeurs de placement et 1,4 million de liquidités, le tout à la date du 31 décembre 2016. Le total des fonds associatifs dépasse les 4 millions d'euros. L'association tire par ailleurs quelque 33 000 € annuels de la location de ses fichiers. Au vu de ces chiffres, nous maintenons nos propos: elle semble plus efficace pour lever des dons que pour financer des actions de relations publiques ou des études. Elle en publie deux par an, d'une vingtaine de pages en moyenne. Bien modeste au regard des 3,7 millions d'euros de dons récoltés en 2016. ♦